



RAPPORT D'ACTIVITÉ
1ER JUIN 2017 - 31 MAI 2018



Édito	3
Organisation et dynamique associative	4
Mission et philosophie d'action	4
Adhérents	4
Organisation	6
Conseil d'administration	6
Groupes locaux	7
Organigramme	8
Vie associative	9
Apéros mensuels	9
Lettre d'information	9
Slack	9
Affiliation à la Fédération des Usagers de la Bicyclette	9
Participation au congrès de la FUB	10
Participation à la campagne Parlons Vélo !	10
Suivi des orientations stratégiques	11
Orientations prises en 2016	11
Refonte du site web	11
Action sur le problème des 2-roues motorisés	11
Soirée-débat	11
Orientations prises en 2017	12
Sauver le Plan Vélo parisien	12
Du respect pour les cyclistes	12
Un baromètre vélo national	13
Renforcer l'association	13
Bilan des actions de l'association	14
Suivi des projets d'aménagements	14
Paris (75)	14
Hauts-de-Seine (92)	15
Seine-Saint-Denis (93)	15
Val-de-Marne (94)	16
Velib' et autres services vélo	16
Campagnes et actions de terrain	17
#KidzEnSelle	17
#LibererLeclerc	17
Manifestation pour le maintien du Parc des Rives de Seine	18
Protège Ta Piste	18
Étudiants et vélo	19
Communication	19
Relations presse et médias	19

Site internet	20
Réseaux Sociaux	20
Supports de communication physiques	22
Rapport financier	23
Annexes	26
Les compte-rendus des groupes locaux	26
Paris 10e	26
Paris 13e	26
Paris 15e	26
Paris 19e	26
Paris 20e	27
Rueil-Malmaison - 92	27
Pantin - 93	27
Montreuil - 93	27
Remerciements	28

Édito

Cette année a peut-être vu l'un des plus importants tournants du vélo de cette mandature. Non, il ne s'agit pas du fait que pour la 1ère fois Paris en Selle a un vrai rapport d'activité, même si tout le conseil d'administration est très fier de son (gros) travail sur ce document.

En 2018, après d'importants efforts de la part de Paris en Selle, nous avons obtenu que la Direction de la Voirie et des Déplacements crée – enfin ! – une mission « Aménagements Cyclables ». Un résultat direct de l'Observatoire du Plan Vélo : sans lui, le retard n'aurait pas été aussi apparent, et le besoin de mesures drastiques n'aurait pas été aussi pressant politiquement.



Cela peut paraître très technique (peut-être n'étiez-vous même pas au courant !) mais la création de cette mission « Aménagements Cyclables » a des conséquences bien concrètes dans votre quotidien à vélo. Il y a désormais quelqu'un qui surveille les délais, et donc les projets d'aménagements cyclables s'accélèrent. Il y a quelqu'un pour coordonner et harmoniser les pratiques, et donc la qualité des pistes cyclables s'améliore.

Paris est donc sur la bonne piste. Pas pour aller au bout des engagements du Plan Vélo, c'est désormais clair. Mais au moins pour produire les premiers éléments d'un changement de mentalités tout autant que les premiers signes d'un changement du tissu urbain. Ces changements, ils sont aussi à votre crédit. Si ce rapport d'activité est aussi long (nous nous sommes surpris nous-mêmes), c'est que votre soutien à cette association, petit ou grand, est collectivement immense.

Je suis très heureux de voir qu'ensemble nous faisons concrètement avancer les choses et que l'action de Paris en Selle fait la différence dans l'avenir de la mobilité dans la métropole parisienne. Il reste encore tant de travail, néanmoins... Les futures échéances doivent permettre d'accélérer sur la « transition cyclable ». Alors continuons à convaincre, autour de nous, que soutenir une association n'est pas vain, et qu'avec de la patience, de la détermination et de la créativité, on peut contribuer à créer une ville où il fait meilleur pédaler !

Organisation et dynamique associative

Mission et philosophie d'action

Les statuts de l'association Paris en Selle indiquent l'objet suivant :

L'association Paris en Selle a pour objet de développer l'usage du vélo sur le territoire de la métropole du Grand Paris, concourant ainsi à la défense de l'environnement naturel, à l'amélioration de la santé publique, à la sécurité routière, à l'amélioration du cadre de vie et à une mobilité plus inclusive. [Statuts votés en 2017 - extrait de l'article 2]

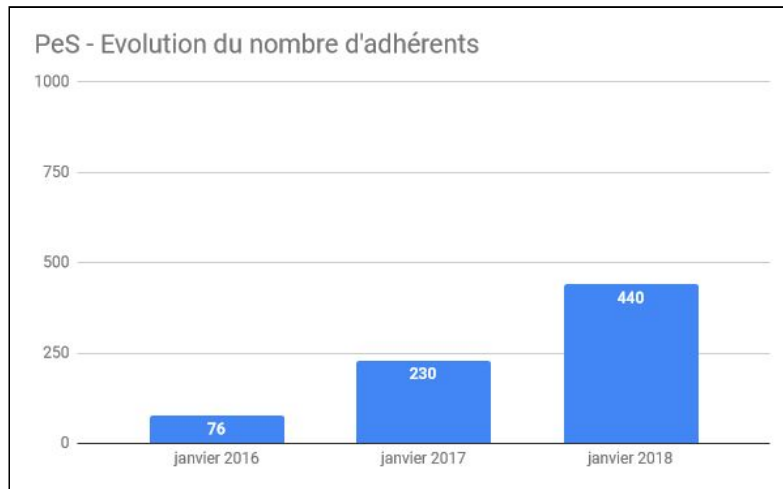
Pour atteindre son objectif, Paris en Selle agit principalement sur le débat public et les choix techniques concernant l'organisation du tissu urbain. En influant sur l'urbanisme et sur les politiques qui façonnent la ville, les citoyens peuvent se réapproprier l'espace public et en faire un lieu plus accueillant pour les déplacements à vélo. Une métropole mieux conçue donnera envie à davantage de personnes de se déplacer à vélo.

L'association a donc un rôle politique fort ; néanmoins, elle est résolument apaisante. Paris en Selle entend convaincre toutes les forces politiques de l'importance de développer la mobilité à vélo et d'améliorer les conditions de circulation des cyclistes. Tout comme cela semble évident aujourd'hui pour tous que les transports en commun sont essentiels, il faut « **faire du vélo une évidence** » pour les citoyens et pour leurs élus.

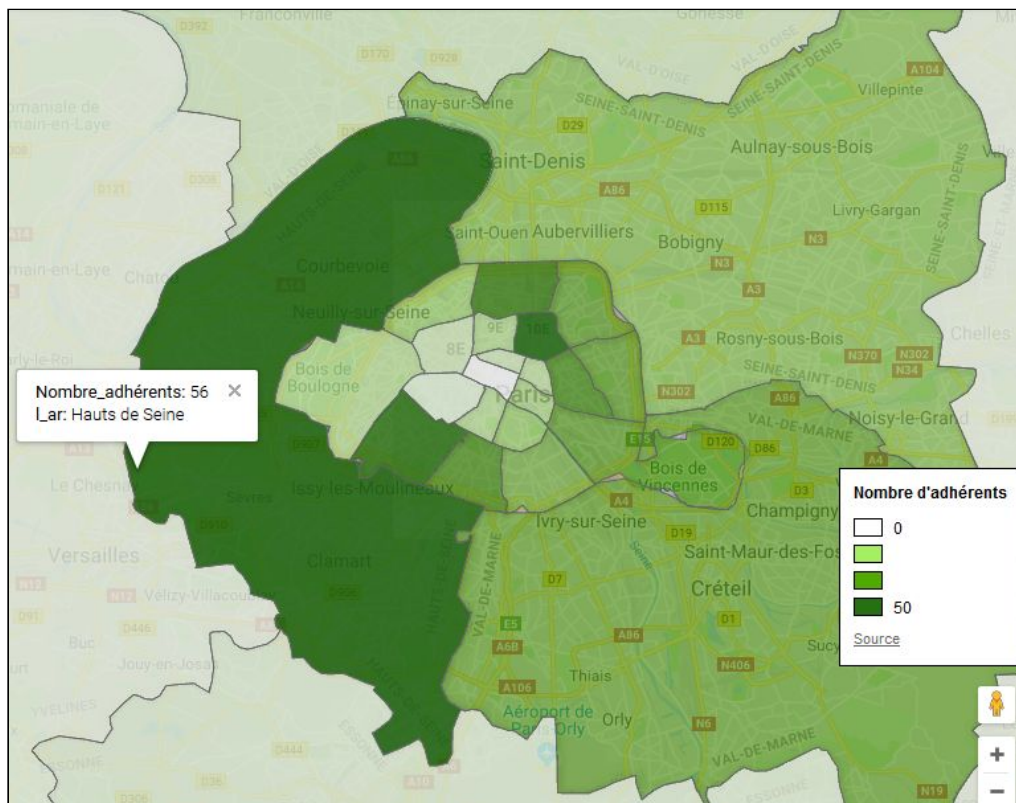
Adhérents

La moyenne d'âge des adhérents est de 38 ans. Parmi les membres ayant déclaré leur genre lors de leur inscription, 25 % sont des femmes. Cette proportion est en légère baisse par rapport aux exercices précédents (supérieur à 30% en 2015-2016 et 2016-2017).

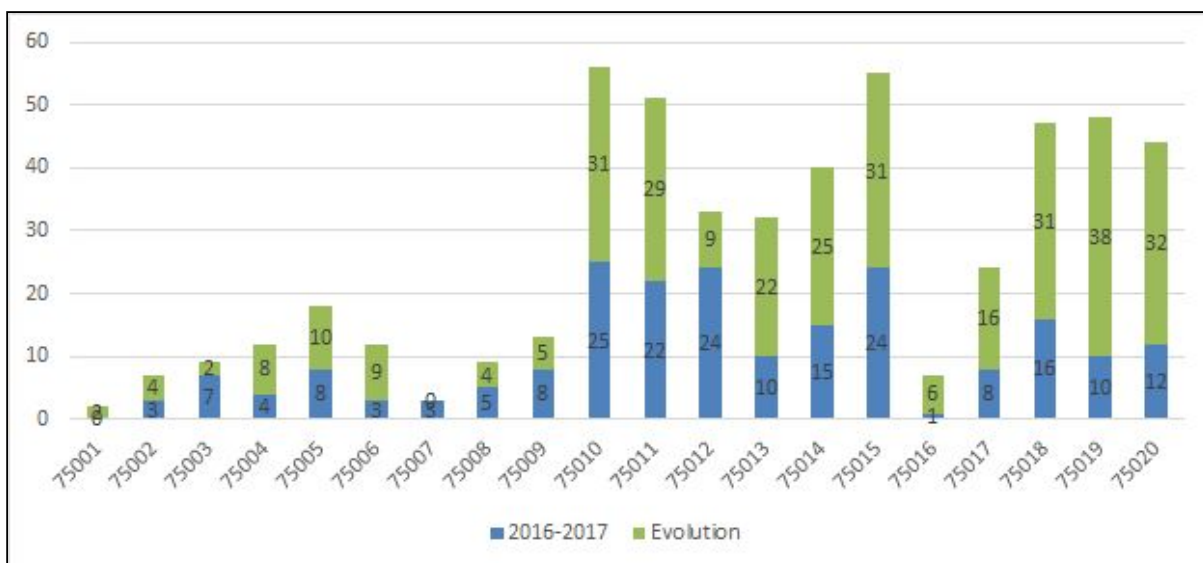
Au 1er janvier 2018, l'association comptait 440 adhérents à jour de leur cotisation (704 au 1er septembre). L'objectif de 1000 adhérents n'est donc pas atteint, mais la dynamique de croissance reste forte, avec un doublement entre janvier 2017 et janvier 2018.



La plupart des adhérents sont domiciliés à Paris, avec un fort contraste selon les arrondissements. En dehors de Paris, les Hauts-de-Seine (92) est le département qui compte le plus d'adhérents (56 au 1er septembre, soit seulement 1 adhérent de plus que dans le seul 10e arrondissement de Paris).



Le graphique ci-dessous donne le détail du nombre d'adhérents par arrondissement, à Paris. En bleu le nombre d'adhérents à la fin de l'exercice précédent, en vert l'augmentation du nombre d'adhérents constaté au 1er septembre 2018.



Paris en Selle est l'association pro-vélo qui compte le plus d'adhérents à Paris ; néanmoins elle reste une petite association comparée aux associations pro-vélo d'autres villes françaises, pourtant moins peuplées. Il reste du boulot pour intéresser les Parisiens au vélo !

Organisation

Conseil d'administration

Paris en Selle est dirigé par un Conseil d'Administration, constitué de 13 administratrices et administrateurs élus pour un an par l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration se réunit généralement une fois par mois ; il s'est réuni huit fois cette année. Les réunions ont lieu alternativement aux domiciles des différents administrateurs autour d'un apéritif dînatoire apporté par les participants.

La gestion courante de l'association est assurée par chaque responsable de mission ou par le Président ; les décisions plus structurantes sont discutées en réunion de CA ou sur slack dans une chaîne dédiée.



À droite : réunion du CA

Groupes locaux

Les groupes locaux sont des groupes de travail créés pour développer l'action de Paris en Selle à une échelle plus locale. Ces groupes ont pour mission de représenter l'association à l'échelle locale, notamment auprès des décideurs politiques locaux, de faire connaître l'association et de participer à son développement, de suivre ou proposer des projets d'aménagements cyclables.

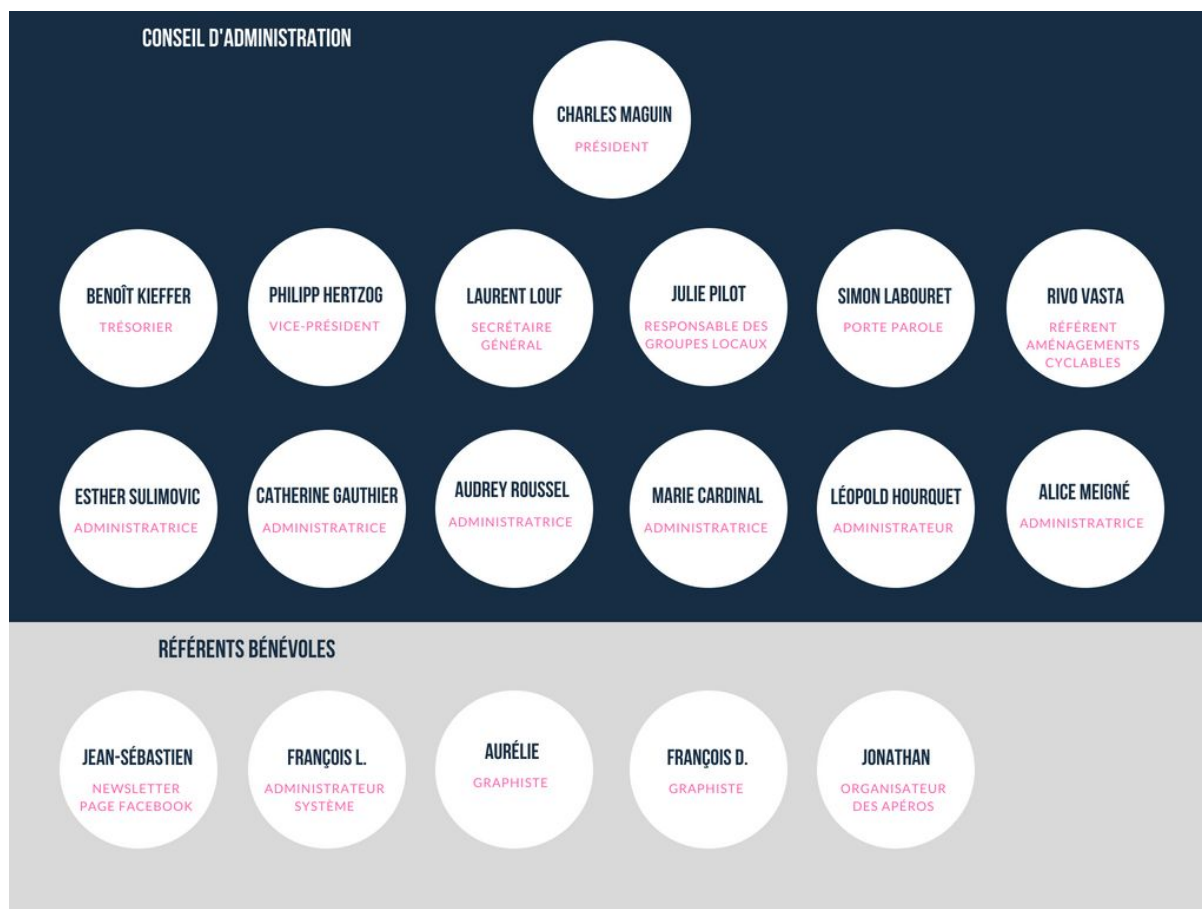
Cette année, en plus des groupes par arrondissement, la dynamique s'est développée sur des communes de la petite couronne parisienne. Chaque groupe est animé par un référent qui fait le lien avec le CA.

Une première rencontre des référents des groupes locaux a eu lieu en novembre 2017 pour fédérer les référents. Un premier temps de partage d'information sur l'association, sa stratégie et ses lignes directrices a permis aux référents n'étant pas au CA de mieux cerner les objectifs des groupes locaux. Un deuxième temps de partage d'expérience a été l'occasion d'échanger sur des situations pratiques.

Le séminaire stratégique de juin a permis de mieux fixer les orientations des groupes et d'engager un travail de renforcement et de structuration des groupes, à la fois d'un point de vue institutionnel (rôle du groupe local, gouvernance, moyens, autonomie...) et d'un point de vue message politique et fonctionnement (mode d'action, tonalité de parole, vision de l'urbanisme cyclable...).

Un résumé de l'activité des groupes est présenté en annexe.

Organigramme



Responsables de groupe local :

- Paris (75) :
 - PeS 10e : Jean-Sébastien Catier
 - PeS 13e : Simon Labouret
 - PeS 15e : Marie Cardinal
 - PeS 19e : Pierre Garnier
 - PeS 20e : Julie Pillot
- Hauts-de-Seine (92)
 - Rueil-Malmaison : Lucas Peyret
- Seine-St-Denis (93)
 - Pantin : Johann Helwig
 - Montreuil : François Beix

Vie associative

Apéros mensuels



Apéro du 10 février 2018

Toujours en place, toujours le 10, ça tourne dans Paris et sa banlieue et ça fonctionne même les soirs de match de football !

Les apéros sont l'occasion pour les adhérents de se rencontrer, de discuter et faire émerger des projets. C'est aussi un point d'entrée convivial et non engageant pour les nouveaux adhérents, leur permettant de s'assurer que l'ambiance de l'association leur plaît et que la dynamique les intéresse.

Cette année, un responsable se charge de définir un lieu tous les mois et d'assurer qu'une communication est réalisée sur l'apéro via les différents canaux de communication.

Lettre d'information

Amélioration de la newsletter à compter de septembre 2017 :

- Amélioration et stabilisation d'un modèle d'email professionnel
- Systématisation des envois à date fixe (le 5 de chaque mois)
- Enrichissement du contenu : édito et actu principale, agenda, actions de l'association et des groupes locaux, nouvelles pistes cyclables et revue de presse
- Mise en place d'un outil d'envoi payant, suite au dépassement du seuil de 2000 inscrits gratuits

À fin mai 2018, la newsletter compte un peu plus de 2100 abonnés.

Slack

Paris en Selle utilise l'application Slack pour organiser les échanges internes. L'association utilise la version gratuite de Slack, qui ne permet pas de conserver plus de 10 000 messages. L'espace est dynamique et actif. Il est en structuration, avec une forte spécialisation des chaînes de discussion.

Affiliation à la Fédération des Usagers de la Bicyclette

Paris en Selle adhère à la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (www.fub.fr), qui est l'association nationale qui rassemble les associations oeuvrant pour l'amélioration du quotidien des usagers du vélo et le développement de cette mobilité en France.

Participation au congrès de la FUB

Le 18e congrès de la FUB s'est tenu à Lyon du 15 au 18 mars 2018. Une large délégation d'administrateurs de Paris en Selle y a participé, dans le triple objectif de renforcer les liens entre les administrateurs, d'échanger avec nos homologues d'autres villes et pour mieux participer aux enjeux nationaux du développement de l'usage du vélo.

Participation à la campagne Parlons Vélo !

Toutes les informations sur ces campagnes sont à retrouver sur parlons-velo.fr.

- **Élections parlementaires** : plus d'une trentaine d'équipes de campagne ont été contactées lors des élections parlementaires pour leur faire connaître les propositions de la FUB pour développer l'usage du vélo.
- **Baromètre des Villes Cyclables** : près de 10 000 flyers invitant les cyclistes à répondre à la grande enquête Parlons Vélo ont été distribués ; avec près de 8 000 répondants, Paris arrive en tête du nombre de réponses, même si rapporté au nombre d'habitants, cela reste modeste. Un article sur le site internet a permis de communiquer sur les résultats de l'enquête en métropole parisienne, avec une spécificité... le non-respect des pistes cyclables.
- **Opération « Cartes Postales Parlons Vélo »** : suite aux campagnes précédentes, il était indispensable de rappeler à nos élus leurs engagements pour le vélo alors que la loi d'orientation des mobilités était en préparation. Bonne ambiance, Place de la République, pour inviter les Parisiens à écrire leur carte postale à M. Macron !



Opération Carte Postale FUB - avril 2018



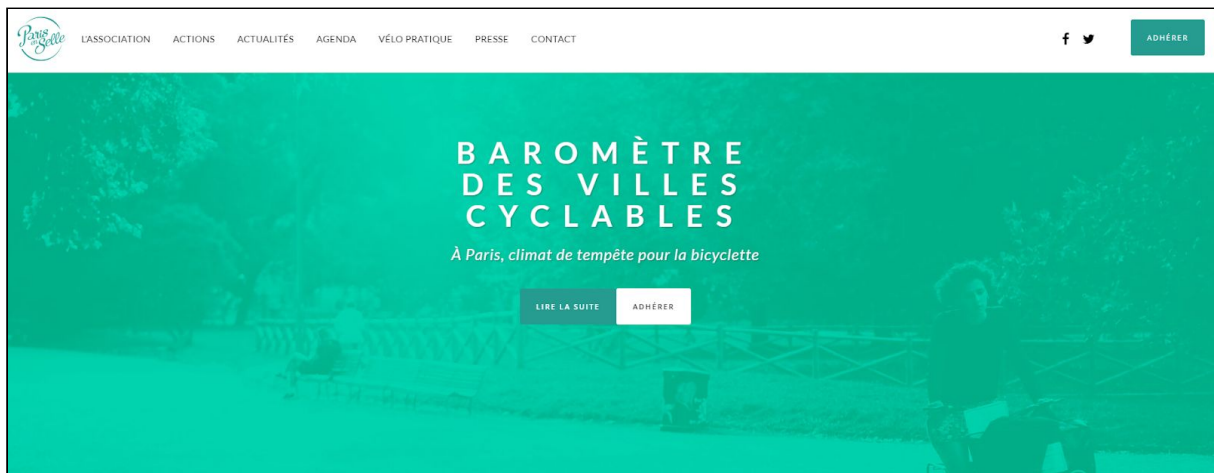
300 cartes signées et expédiées !

Suivi des orientations stratégiques

Orientations prises en 2016

Refonte du site web

Le nouveau site internet a été mis en ligne fin avril 2018 ; il est plus lisible et plus complet. L'arborescence des menus a été revue pour une navigation plus naturelle. Le contenu des pages fixes a également fait l'objet d'une mise à jour. Et il marche très bien, avec un gros pic à 13 000 visites en mai !



Action sur le problème des 2-roues motorisés

Après un long travail préparatoire d'analyse et de prises de contact avec d'autres associations et collectifs citoyens, **Paris en Selle a cofondé le collectif #RasLeScoot** le 18 avril 2018 pour alerter les citoyens et les pouvoirs publics sur les problèmes posés par les trop nombreux scooters et motos à Paris. Cette action suit désormais son cours en dehors de Paris en Selle, qui continuera néanmoins à participer activement au collectif et à soutenir ses actions en vue d'obtenir des progrès lors des prochaines élections municipales.

Soirée-débat

Après « Paris Durable, Paris Cyclable » en 2016 et « No Bike, No Business » en 2017, il était prévu de continuer les soirées débats. Cette année, l'association n'a pas été en mesure de motiver suffisamment un groupe de bénévoles pour conduire le projet.

Orientations prises en 2017

Sauver le Plan Vélo parisien

Depuis la dernière Assemblée Générale, l'association a intensifié la pression sur la mairie de Paris, notamment au travers de son observatoire du Plan Vélo. Paris en Selle a été reçu par le cabinet de la maire et a expliqué la nécessité urgente de mettre les moyens pour rattraper le retard du Plan Vélo. Les résultats sont encourageants :

- **Le directeur de la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD) a été remplacé.** La nouvelle directrice, Caroline Grandjean, a immédiatement souhaité nous rencontrer. Très à l'écoute, elle nous a annoncé qu'elle avait reçu pour instruction de la Maire de donner une priorité absolue aux projets du Plan Vélo.
- Suite à nos échanges avec la nouvelle directrice de la DVD, **une mission « Aménagements Cyclables » a été créée au sein de la DVD.** Il n'y avait jusqu'ici pas de cellule interne responsable de l'exigence qualité (technique, délais) pour les aménagements cyclables à la DVD.
- Les relations avec la mission Aménagements Cyclables sont bonnes et nous constatons une **meilleure prise en compte de nos remarques et propositions.**

Du respect pour les cyclistes

Plusieurs rendez-vous successifs ont eu lieu avec les services de la préfecture de police, y compris à haut niveau, mais les résultats sont peu concluants. Le changement culturel n'y a pas encore été possible et l'institution reste, d'une manière générale, globalement hostile au développement de l'usage du vélo et aux cyclistes.

Au niveau de la mairie de Paris, le travail de plaidoyer et l'influence d'actions médiatiques comme #ProtègeTaPiste ont eu plus de succès.

La maire de Paris a récupéré des pouvoirs de police et des agents au 1er janvier 2018 et nous avons obtenu qu'une part significative de ces forces soient affectées au contrôle du bon respect des aménagements cyclables.



#ProtègeTaPiste - 13 avril 2018

Un baromètre vélo national

Paris en Selle s'est fortement impliquée dans le [Baromètre des Villes Cyclables](#) de la Fédération des Usagers de la Bicyclette : près de 10 000 flyers ont été distribués aux cyclistes de l'agglomération parisienne.



14 000 réponses ont été obtenues dans la métropole, dont 7 621 à Paris.

[Les résultats chiffrés ont fait l'objet d'une analyse par l'association](#) ; les réponses libres sont encore en cours d'analyse pour une publication courant 2018.

Ci-contre : distribution de flyers du Baromètre des Villes Cyclables

Renforcer l'association

L'objectif fixé par l'Assemblée Générale était d'atteindre 1000 adhérents à la mi 2018. Cet objectif ambitieux n'a pas été atteint mais la trajectoire reste dynamique.

Le retard s'explique en partie par l'indisponibilité, pendant l'essentiel de l'année, d'un support de présentation de l'association permettant d'inviter à rejoindre l'association. Les nouveaux flyers ne sont arrivés qu'après une période de conception plus longue que prévue mais qui a permis de produire un support de grande qualité, qui semble apprécié.

Une autre explication au retard prise dans le renforcement de l'association, c'est l'intensité des dossiers politiques qui ont dû être gérés cette année, en particulier avec la crise du Vélib' et le veto de la préfecture de police au réseau express vélo sur l'avenue du Général Leclerc.

Cet objectif de renforcement se poursuit néanmoins, car c'est à la seule condition que l'association soit plus forte et mieux organisée qu'elle pourra faire entendre les besoins des usagers du vélo et obtenir des arbitrages qui permettent d'avancer vers une ville cyclable.

Bilan des actions de l'association

Suivi des projets d'aménagements

Paris (75)

- **Comité vélo 75** : Paris en Selle participe à chacun des comités vélo organisés par la Ville de Paris, jusqu'ici sur un rythme mensuel. L'association demande les plans en amont du comité et prépare ses questions. Le Comité Vélo est aussi un lieu pour mieux comprendre certaines choses, comme les normes pompiers, la vidéo-verbalisation, l'application Dans Ma Rue. Enfin, il arrive que l'association porte des sujets à la connaissance du Comité Vélo, pour attirer l'attention de la municipalité sur certains besoins ou problèmes prioritaires, ou pour faire évoluer les principes d'aménagements de la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD).

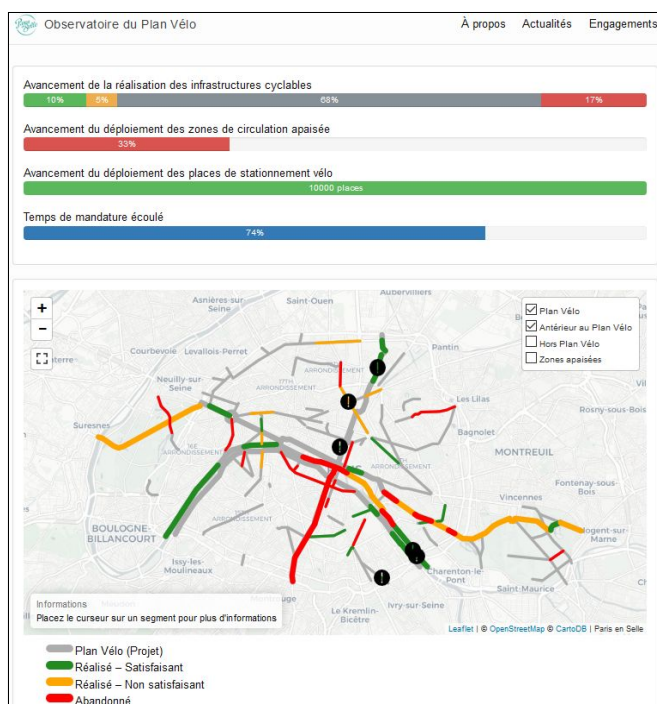
Un compte-rendu est mis à disposition sur Slack et une contribution est ensuite élaborée avec les adhérents, puis envoyée à la DVD.

- **Observatoire du Plan Vélo** : Les aménagements cyclables réalisés à Paris sont ajoutés à l'Observatoire du Plan Vélo une fois que le chantier est terminé et la piste cyclable ouverte à la circulation.

Lancé lors de l'exercice précédent, l'observatoire continue sa route et est toujours mis à jour régulièrement sur <https://planvelo.paris>.

Quelques nouveautés cette année : l'introduction des points noirs, pour pouvoir nuancer certains aménagements ou signaler des défauts ponctuels, et un redesign de la barre de progression des aménagements cyclables.

Avec toujours plus d'un millier de visites par mois, le site est une belle vitrine de l'action de Paris en Selle, et est très utilisé par les médias et les élus.



Hauts-de-Seine (92)

- **Collectif Vélo Banlieue Sud (RD920)** : le 92 (et dans une moindre mesure le 94) préparent une 2e phase de réaménagement de la RD920, qui est le prolongement au sud de l'avenue du Général Leclerc. Paris en Selle s'est associé avec MDB et 15 autres associations pro-vélo du sud parisien pour monter un collectif (Collectif Vélo Banlieue Sud) afin de peser en faveur d'aménagements cyclables satisfaisants, contrairement à ceux réalisés sur la 1ère phase.



Paris en Selle participe activement à ce collectif, notamment en matière d'expertise technique. La mobilisation a permis au collectif d'être reçu auprès des deux Conseils Départementaux (CD) ; le pilotage technique se situant essentiellement au niveau du CD92. Nos propositions ont permis de faire évoluer le projet, signe d'une écoute, mais le résultat n'est pas encore satisfaisant. Un rendez-vous technique est prévu en septembre 2018 avec le CD92.

- **Allées de Neuilly** : contribution lors de la phase de consultation publique pour le réaménagement des contre-allées de cette avenue-autoroute (dont la partie centrale appartient à l'État). Réunion avec la mairie de Neuilly-sur-Seine suite à la contribution, grande écoute et grande ouverture d'esprit de leur part. Déjà des modifications apportées dans le bon sens. Seconde contribution envoyée dans la foulée, à nouveau suivie sur plusieurs points essentiels. L'évolution est très encourageante et permet d'espérer un projet final de qualité.

Seine-Saint-Denis (93)

L'association s'est significativement développée dans le 93 cette année, avec le tout début du lancement de groupes locaux à Montreuil et à Pantin.

L'association a rencontré le CD93 au sujet du projet de tram TZEN3, afin que le vélo soit pris en compte dans le projet (10 km d'aménagements cyclables prévus sur des axes majeurs).

L'association a également participé à plusieurs réunions publiques à Saint-Denis dans le cadre des grands chantiers prévus sur le territoire (JO 2024, Grand Paris Express, etc.).

Val-de-Marne (94)

Pas de groupe local actif dans le 94 pour le moment.

Velib' et autres services vélo

En octobre 2017, Paris en Selle découvrait avec enthousiasme les nouveaux Vélib' et regrettait de ne pas avoir été sollicitée en amont quant à la réflexion sur la transition d'opérateur, le choix des tarifs ou la rédaction du cahier des charges.

Très tôt en janvier, PeS a alerté sur « l'accident industriel » qu'était la transition entre les deux opérateurs (conférence de presse du 9 janvier) et s'est mobilisée en soutenant et en relayant une pétition pour l'indemnisation des usagers et en essayant d'obtenir une écoute de la part des responsables du syndicat Autolib' Vélib' Métropole. Exclue du comité des usagers Vélib', Paris en Selle a toutefois pu obtenir des rendez-vous avec les services de la Ville de Paris, du syndicat mixte et de Smovengo pour porter la parole des usagers et tenter d'obtenir davantage de transparence. Depuis juin, Paris en Selle est invitée à la réunion mensuelle présidée par C. Najdovski, entre Smovengo, le syndicat et les groupes politiques de la mairie de Paris.

En avril, alors que la situation était toujours aussi chaotique, PeS a dénoncé les mensonges de Smovengo et a réclamé plusieurs mesures d'urgence comme l'amélioration du service client, la suppression de l'overflow (Park+) et des Vélib' électriques le temps que la situation se rétablisse. De plus, Paris en Selle a invité le syndicat Lib' à considérer l'option de rupture de contrat si Smovengo ne parvenait pas à atteindre les objectifs qui lui avaient été fixés. L'opacité de Smovengo et du syndicat mixte quant à la gestion de Vélib' ont rendu la tâche difficile pour Paris en Selle.

En parallèle de la catastrophe Vélib', plusieurs opérateurs de free-floating se sont installés à Paris. Paris en Selle a été largement sollicitée par les médias pour intervenir sur le sujet. Dès l'arrivée de Gobe.e.bike le 9 octobre (les vélos verts), PeS a salué tout ce qui pouvait aider à mettre en selle, tout en exprimant la crainte que ces vélos puissent être « jetables » et en demandant à ce que la sécurité des cyclistes soit assurée grâce, entre autres, à des systèmes de freinage et d'éclairage efficaces et fiables.



Estimant que ces vélos en free-floating ne pourront pas remplacer Vélib', PeS a plusieurs fois rappelé son attachement à un service public de vélos en libre service.

Campagnes et actions de terrain

#KidzEnSelle

En 2017, deux éditions de Kidz en Selle, évènement ludique pour initier les enfants à la pratique du vélo en ville, se sont tenues ; Square Carpeaux dans le 18e arrondissement et Place de la Nation. Les manifestations Kidz en Selle sont organisées en collaboration avec l'association AICV (Animation-Insertion-Culture-Vélo).



Place de la Nation - 18 juin 2017



Square Carpeaux - 1er octobre 2017

#LibererLeclerc

En novembre 2017, la préfecture de police a posé son véto pour bloquer le projet de réaménagement de l'Avenue du Général Leclerc tel que concerté par la Mairie centrale, la Mairie du 14e arrondissement, les associations et les riverains. Les séparateurs physiques des voies de bus et la piste cyclable ont été refusés par le représentant de l'État, le préfet de police Michel Delpuech, au motif que cela réduisait trop la largeur dédiée au trafic automobile.

À l'initiative de Paris en Selle et d'autres associations, le collectif [#LibererLeclerc](#) a été créé. Il rassemble plusieurs associations et des riverains, pour exiger que le préfet de police revienne sur sa décision.



Le lancement du collectif a reçu une bonne couverture médiatique. Une manifestation s'est tenue le 3 février 2018 pour réclamer la fin de cette autoroute urbaine. Près de 300 personnes ont répondu à l'appel du collectif pour exprimer leur mécontentement et « réaliser eux-mêmes les travaux » en peignant la piste cyclable sur la chaussée.



Manifestation #LibererLeclerc - 3 février 2018

Le collectif a obtenu qu'aucuns travaux lourds ne soient engagés avant un avis favorable de la préfecture de police au projet souhaité par les associations et les habitants. Un projet phasé a depuis été présenté, avec l'idée que les premières étapes permettent une réduction suffisante du trafic motorisé pour amener le préfet à reconsidérer son opposition à la piste cyclable. La rénovation finale de l'avenue étant liée à la réalisation du Réseau Express Vélo, la pression reste forte pour aller jusqu'au bout du projet, même si celui-ci ne devrait être terminé qu'après 2020.

Manifestation pour le maintien du Parc des Rives de Seine

Le 10 mars 2018, Paris en Selle a participé au rassemblement #SauvonsLesBerges en réaction à la menace d'un retour des automobiles sur cet axe, utile et agréable pour les cyclistes. Grâce à l'utilisation des kakémonos #BikeFacts, très relayés sur les réseaux sociaux, l'association a bénéficié d'une bonne visibilité et a contribué à rappeler qu'une ville cyclable ne se fera pas en maintenant des autoroutes urbaines en son sein.

Protège Ta Piste

Le 13 avril 2018, inspiré par des exemples étrangers, Paris en Selle a organisé la première opération de protection d'une bande cyclable (peinture), par une ligne humaine. Intitulée #ProtègeTaPiste, l'action a consisté à faire une chaîne humaine pour assurer une piste cyclable protégée pour les cyclistes passant par là, applaudis par les bénévoles présents lors de l'opération.



#ProtègeTaPiste - 13 avril 2018

Environ 50 personnes ont participé dans la bonne humeur et l'opération a rencontré un grand succès sur les réseaux sociaux. Bien que globalement très apaisée, la manifestation a été ternie par l'agression d'un des participants par un automobiliste violent.

Étudiants et vélo

Sur invitation de la Ville de Paris, Paris en Selle a participé à plusieurs ateliers de discussion autour des déplacements à vélo des étudiants. Lors d'une réunion de restitution d'[une étude de l'Atelier Parisien d'Urbanisme \(APUR\) sur la mobilité des étudiants à vélo](#), Paris en Selle a pu soumettre plusieurs idées et nouer des liens avec des acteurs du monde associatif étudiant. Des projets de campagne de promotion du vélo en partenariat avec le Crous de Paris et d'enquêtes sur les déplacements à vélo des étudiants au sein des établissements d'enseignement supérieur parisiens sont en préparation.

Un recensement des possibilités de stationnement vélo à proximité et dans les universités parisiennes ainsi que des besoins a été amorcé mais n'a pas encore abouti faute de temps disponible pour mener ce projet à terme.

Communication

Relations presse et médias

Paris en Selle a consolidé sa position de relais médiatique numéro 1 du vélo à Paris en étant constamment sollicitée sur les grands sujets d'actualité (voie Pompidou, Rivoli, Champs-Élysées, Jeux Olympiques, Velib'...). Sur le sujet Vélib', la mobilisation médiatique

de PeS a permis de tirer la sonnette d'alarme en janvier puis au printemps et ainsi de mettre la pression sur la mairie de Paris et son prestataire.

Les participations médiatiques de l'association ont été éclectiques : JT ou reportages des TV nationales (TF1, FR2, M6, LCI, BFM TV, Itélé), reportages ou plateaux des TV locales (FR3 IDF, BFM Paris), reportages de TV étrangères (Brésil, Suisse, Canada, Allemagne, Pays-Bas). Par ailleurs l'association a été présente dans plusieurs documentaires (Life-Sized Cities sur Planète+, Vive la Vélorution sur Arte). La plus forte audience a été notre participation à l'émission Envoyé Spécial (opération Protège ta piste).



Les radios ont également été investies avec des reportages ou des interviews en direct (France Info journal de 18h, France Inter matinale et téléphone sonne). La presse écrite a consacré plusieurs grands reportages au vélo, en particulier Libération avec sa Une et son dossier principal avec de nombreux citations de Paris en Selle (1er septembre 2017).

Enfin nos différents communiqués de presse et surtout nos deux conférences de presse (plan vélo en janvier, et Libérer Leclerc en mars) ont eu un fort écho.

Site internet

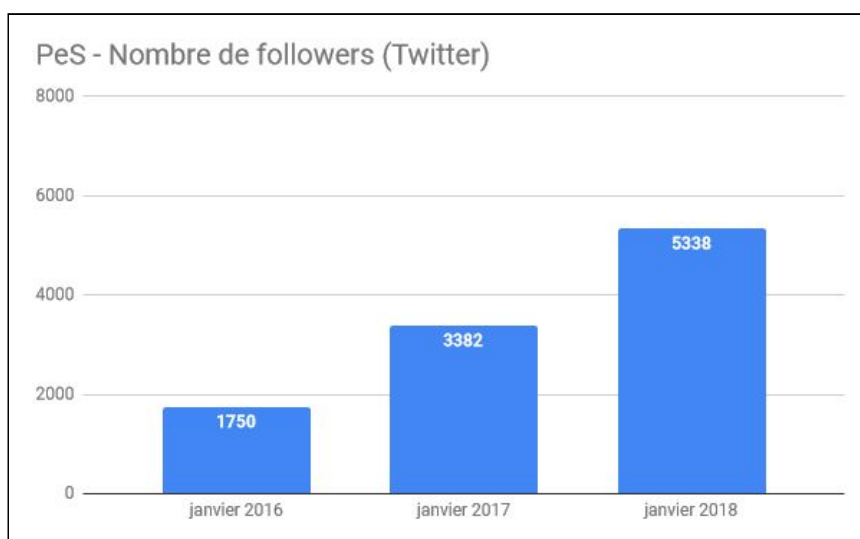
Paris en Selle a procédé à la refonte de son site internet (janvier - mai 2018), avec l'aide bénévole d'un développeur en apprentissage à Simplon.co. L'apparence, l'architecture et le contenu du site ont été entièrement revus afin de faciliter sa lisibilité, de mieux mettre en valeur nos actions et de faire apparaître des informations jusqu'alors non disponibles (services aux cyclistes, que faire en cas de vol de vélo ou d'accident...).

Des articles de test (comme celui du Vélib') ou des traductions d'articles de presse intéressants parus à l'étranger ont été publiés sur le site internet. L'ambition de publier des articles et des traductions plus régulièrement n'a pas été satisfaite, faute de temps.

Réseaux Sociaux

Twitter

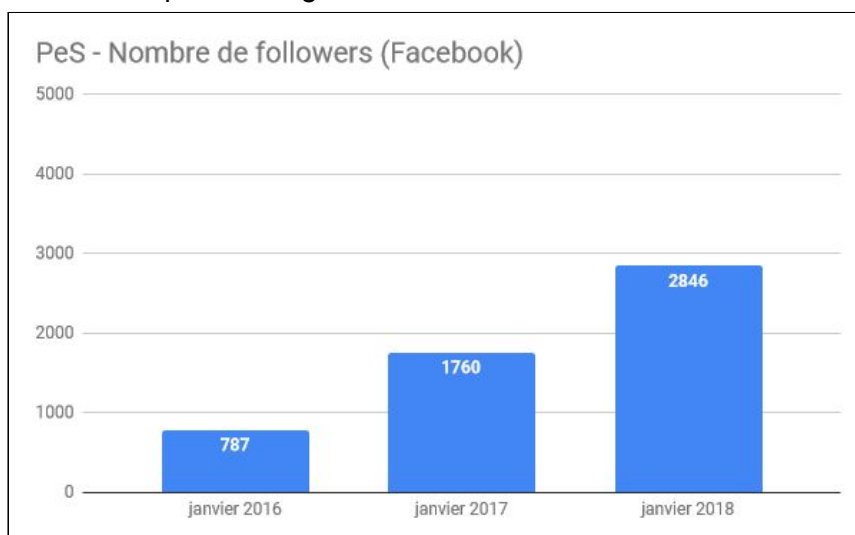
- Outil efficace et très réactif de relais d'information, soutien d'initiatives (y compris des élus), ou d'interpellation (des élus, sociétés et autres acteurs politiques)
- Croissance régulière du nombre d'abonnés (+100 à 200 par mois). Barre des 6 000 abonnés franchie récemment, ce qui en fait vraisemblablement le plus gros compte français sur le sujet du vélo.



- Suivi et parfois repris par les élus parisiens (majorité et opposition)
- Lancement par l'association de hashtags qui ont été très viraux : #AlloMichel, #ProtègeTaPiste ou #RasLeScoot
- Il manque un responsable pour coordonner et assurer une animation régulière

Facebook

- Animation régulière de la page principale
- Croissance régulière du nombre de "Likes". Comme sur Twitter, la page constitue l'un des points d'entrées dans l'association, via le suivi des actions, les échanges en commentaires ou par message, et la visibilité sur l'utilité d'adhérer



- Sujets diversifiés et moins polémiques : actus vélo variées, humour, nouvelles pistes, actus de l'association, etc.
- Les « grandes » actus, en particulier en vidéo, sont celles qui sont le plus partagées : #ProtègeTaPiste, la nouvelle piste sur Rivoli, Sauvons les Berges, etc.

LinkedIn

- Création de la page de l'association
- Permet aux bénévoles de connecter leur profil à l'association et ainsi de valoriser leur activité bénévole au sein de Paris en Selle

Instagram

- Création de la page de l'association et publication de quelques photos
- Recherche de bénévoles pour animer la plateforme

Supports de communication physiques

- **T-Shirts** : 100 t-shirts ont été achetés, tailles et coupes variées. Cette édition a été réalisée auprès d'un artisan parisien, avec des matières de meilleure qualité que précédemment (100 % coton bio). Ils sont vendus aux adhérents à prix coûtant (10 €) et permettent l'identification des bénévoles lors des actions de l'association.
- **Kakemonos** : Quatre kakémonos ont été réalisés à partir des [données rassemblées par FARaVélo](#) (association pro-vélo à Fontenay-Aux-Roses - 92). Deux kakémonos ont été offerts à FARaVélo au titre de leur participation à ce projet. Ces supports chocs attirent l'attention lors des actions de terrain et suscitent l'échange.



- **Flyers** : Un nouveau flyer a été réalisé, avec l'ambition de produire un support au design durable (pas d'information susceptible de changer à brève échéance) et utilisable dans toute la métropole. L'objectif du tract est de susciter l'établissement d'un lien avec des adhérents potentiels : abonnement newsletter, apéro, adhésion...



Le flyer de présentation de l'association

Rapport financier

Dans la continuité des exercices précédents, la situation financière de Paris en Selle est extrêmement saine. Malgré le montant modeste de la cotisation annuelle, inchangée depuis la création de l'association, l'association dégage un résultat positif de 7 000 € grâce à des dépenses maîtrisées et à l'implication des donateurs. L'association a ainsi pu constituer une réserve de trésorerie qui permet d'amplifier sereinement le développement de l'association.

Paris en Selle conserve sa stratégie d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics puisque nous n'avons perçu aucune subvention sur l'exercice 2017-2018.

Les revenus de Paris en Selle proviennent quasi-exclusivement des cotisations (26 %) et des dons (67 %) des adhérents. Le don moyen s'élève à 23,80 €.

Les principales dépenses de l'association sont les dépenses de communication au sens large : supports de communication (flyers, kakémonos, sites web...), organisation d'événements y compris pour la presse, publicité en ligne notamment.

Il est à noter que l'association peut avoir des dépenses significatives et difficiles à anticiper, par exemple en cas de recours contentieux contre un aménageur qui n'aurait pas respecté la loi LAURE. C'est aussi dans ce cadre que les réserves budgétaires sont indispensables.

COMPTE DE RESULTAT 2018	
PRODUITS D'EXPLOITATION	AU 31-mai/2018
Ventes de produits finis, prestations de service et marchandises (70)	900,00
Autres produits de gestion courante (75)	11 260,00
- Cotisations	3 125,00
- Dons	8 135,00
TOTAL I	12 160,00
CHARGES D'EXPLOITATION	AU 31-mai/2018
Achats matières premières et marchandises	1 964,81
- Dont achat de t-shirts	1 010,40
Services extérieurs	259,96
- Primes d'assurances	108,78
- Etudes, documentations, séminaires, conférences	151,18
Autres services extérieurs	2 210,41
- Publicité, relations publiques	774,36
- Déplacements, missions et réceptions	880,50
- Services bancaires et assimilés	47,55
- Cotisations diverses	508,00
TOTAL I	4 435,18
Résultat d'exploitation	7 724,82
Produits financiers	14,07
Charges financières	0,00
Résultat financier	14,07
Résultat courant	7 738,89
Produits exceptionnels	1 228,00
- Produits sur exercices antérieurs	1 228,00
Charges exceptionnelles	1 328,27
- Charges sur exercices antérieurs	1 328,27
Résultat exceptionnel	-100,27
Impôt sur les sociétés	0,00
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (+)	0,00
Engagement à réaliser sur ressources affectées (-)	0,00
Résultat de l'exercice : excédent (+)	7 638,62

Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
- Bénévolat		37 000,00
- Prestations en nature		12 000,00
- Dons en nature		0,00
	Total évaluation produits	49 000,00
Charges		
- Secours en nature		0,00
- Mise à disposition gratuites de biens et services		12 000,00
- Personnel bénévole		37 000,00
	Total évaluation charges	49 000,00

BILAN AU 31-mai/2018					
ACTIF	31-mai			PASSIF	31-mai
	Valeur d'acquisition	Amortissements	Valeur Nette		
ACTIF IMMOBILISE				FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	
- Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	Fonds propres :	
- Immobilisations corporelles (mobiliers et matériels)	0,00	0,00	0,00	- Fonds Associatif sans droit de reprise	0,00
- Immobilisations financières (titres et dépôts de garantie)	0,00	0,00	0,00	- dont sub d'invest à des biens renouvelables par l'asso.	0,00
				- Réserves	0,00
				- Report à nouveau	5 427,54
				- Résultat courant de l'exercice	7 738,89
				Autres fonds associatifs :	0,00
				- dont sub d'invest à des biens non renouvelables par l'asso.	0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	TOTAL I	13 166,43
ACTIF CIRCULANT				PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
- Stocks	0,00	0,00	0,00		0,00
- Avances et acomptes versés sur commande	0,00	0,00	0,00	TOTAL II	0,00
- Créances clients	0,00	0,00	0,00	FONDS DÉDIÉS	
- Autres créances	0,00	0,00	0,00	- sur subventions de fonctionnement	0,00
- dont subventions à recevoir	0,00	0,00	0,00	- sur autres ressources	0,00
- Valeurs mobilières de placement	10 015,59	0,00	10 015,59		
- Disponibilités (autres que caisse)	0,00	0,00	0,00	DETTES	
- Caisse	3 000,87		3 000,87	- Emprunts et dettes assimilées plus d'un an	0,00
				- Emprunts et dettes financières à moins d'un an	0,00
TOTAL II	13 016,46	0,00	13 016,46	- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,00
				- Fournisseurs et comptes rattachés	0,00
				- Autres	0,00
				TOTAL III	0,00
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF				COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	
- Charges constatées d'avances	2 555,67		2 555,67	- Produits constatés d'avance	2 405,70
TOTAL III	2 555,67	0,00	2 555,67	TOTAL IV	2 405,70
TOTAL ACTIF	15 572,13	0,00	15 572,13	TOTAL PASSIF	15 572,13

Annexes

Les compte-rendus des groupes locaux

Paris 10e

Le groupe a renoué avec l'équipe municipale (qui a changé à l'été 2017) : le nouvel adjoint à la voirie et la nouvelle Maire ont été rencontrés. Des prises de contact ont eu lieu avec d'autres associations locales (Portes du 10ème, Demain La Chapelle).

Le groupe assure une présence régulière aux réunions publiques, permettant de bien faire identifier Paris en Selle dans les acteurs impliqués localement. Un « café vélo » a été organisé entre les adhérents du 10e (une dizaine) et la Maire, permettant d'échanger et de faire remonter nos attentes, lesquelles ont jusqu'ici été plutôt entendues (exemple de la connexion cyclable programmée entre la Gare de l'Est et la rue du Faubourg Saint-Denis).

Paris 13e

Ce groupe local s'est structuré à l'origine comme un rassemblement local des deux principales associations vélo actives à Paris, à savoir PeS et MDB. La très bonne entente entre les deux associations dans cet arrondissement a vocation à se poursuivre, avec des réunions bimensuelles conjointes pour l'ensemble des adhérents.

La relation avec l'adjoint chargé de l'espace public est très bonne, avec trois rencontres cette année pour évoquer les projets en cours avec les services techniques, et de nombreux échanges de courriels pour obtenir de la documentation ou faire remonter des problèmes. La mairie organise à notre demande un comité vélo deux fois par an ouvert à toutes et tous.

Si le projet de la Porte d'Italie n'est pas satisfaisant malgré le travail du groupe local, beaucoup d'autres projets avancent et sont suivis de près par les adhérents du groupe (REVe quais, place d'Italie, avenue d'Italie, boulevard Vincent Auriol, Bobillot, Maréchaux...).

Paris 15e

Dans le 15e, le groupe local a été particulièrement actif en septembre 2017 à propos du projet de piste cyclable de la rue Lecourbe, un des rares projets du Plan Vélo dans le 15e.

L'ensemble du groupe s'est mobilisé pour décortiquer le projet et demander un projet plus ambitieux, notamment en témoignant dans un [documentaire de la chaîne Arte](#). Le groupe local a également pesé dans une réunion de conseil de quartier en présence du maire, pour signifier l'importance de défendre ce projet indispensable.

Paris 19e

L'année 2017 - 2018 a été riche pour le groupe PeS 19ème :

- Rencontre en petit comité avec le Maire du 19ème
- Campagne piste cyclable Avenue de Flandre (projet n° 2), solution finalement choisie
- Campagne parlons vélo
- Travaux EOLE quai de la Charente

Paris en Selle est maintenant clairement identifiée par les élus du 19e. Des résultats ont été obtenus (Porte de la Villette, Quai de la Loire...) et le groupe se consolide autour d'un noyau dur engagé et motivé. L'année à venir sera celle du suivi des travaux, de la préparation des élections et le renforcement de la dynamique locale.

Paris 20e

Ce groupe constitué d'une petite dizaine de personnes s'est réuni environ huit fois. Une rencontre avec l' élu chargé des espaces publics et la personne chargée de mission a permis de nous faire connaître. Un travail sur le stationnement vélo sur voirie (offre / demande) a été réalisé. Le groupe suit les projets de voirie par sa présence aux réunions publiques. Une réflexion est en cours sur des projets à proposer pour faciliter l'accès au haut-vingtième.

Rueil-Malmaison - 92

Groupe en création, pour l'instant avec la participation également d'adhérents de villes proches. Grâce à une communication dans un premier temps essentiellement axée sur Twitter, un premier apéro local a réuni sept personnes. Paris en Selle a gagné suffisamment en visibilité à Rueil-Malmaison pour participer au forum des associations et aux futures réunions techniques municipales autour des sujets concernant le vélo.

Pantin - 93

La mairie de Pantin a entendu le groupe local sur plusieurs problématiques, et notamment sur le stationnement illégal (communication sur Facebook notamment). Le groupe a également déposé deux projets au budget participatif de la ville, des pompes et des arceaux. Enfin, nous participons à la préparation d'un Plan Vélo pour Pantin (prévu pour 2019).

Montreuil - 93

Groupe en création. Participation à la réunion de lancement du Plan Vélo municipal, à la journée du vélo le 2 juin 2018 (stand + distribution de flyers) et à la réunion publique sur le réaménagement du boulevard de Chanzy.

Remerciements



Librairie Atout Livre, pour le prêt d'espace pour la tenue du séminaire de l'association



AICV, pour le prêt de vélos et de casques pour enfants pour les #Kidzenselle